

De la petite patrie aux sympathies pour Naples ? Le rôle politique du souvenir de Murat dans le Lot dans les années 1850

(in Julien Bouchet, Côme Simien [dirs], *Les passeurs d'idées politiques nouvelles "au village", de la Révolution aux années 1930 [actes du colloque de Clermont, 20-21 juin 2013]*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2015, pp. 253-266)

Le Second Empire a été l'un des temps forts de la résurgence de la mémoire napoléonienne. Elle a constitué l'une des assises politiques et idéologiques du régime, qu'elle a contribué à légitimer en mettant en avant les continuités dynastiques qui ont fondé la « monarchie impériale », en même temps qu'elle a contribué de façon déterminante à la politisation populaire à l'échelle locale. Au cours du premier XIX^e siècle, largement marqué par la déprise politique, sociale et mentale du système napoléonien¹, ce souvenir a revêtu une importance particulière dans des régions historiquement liées au légendaire impérial, qu'il s'agisse de la Corse, terre de naissance de l'ancien empereur, de la Provence, du Nord ou de la vallée du Rhône. L'existence de cette tradition politique, principalement inscrite dans des espaces sociaux ruraux, a largement été servie par les « Napoléon du peuple », mais aussi par la réinsertion locale des vétérans d'Empire² et par le développement de sociétés secrètes spécifiques³, essentiellement à partir des années 1830. Elle nous conduit dès lors à envisager les liens entre mémoire et politisation, à identifier des figures spécifiques de passeurs, dans l'esprit de l'historiographie récente des révolutions et en s'intéressant au cadre spécifique fourni par la ruralité post-révolutionnaire. Les formes de l'intermédiation constituent un champ nouveau de l'historiographie du politique, alors qu'elles sont connues de l'histoire des savoirs attentive aux transferts culturels⁴. Les passeurs sont entendus comme des figures de l'intermédiation, des acteurs politiques inscrits dans des réseaux plus larges que leur cadre

¹ Les configurations politiques, sociales, économiques et culturelles que connaissent les États européens pendant tout le premier XIX^e siècle sont très largement héritières des structures établies par le pouvoir napoléonien, avec lesquelles les pouvoirs restaurés sont contraints de composer (bureaucratisation, uniformisation administrative et juridique, développement des sentiments nationaux). C'est dans ce contexte que les écrivains et historiens romantiques ont valorisé la figure glorifiée de l'ancien empereur et qu'une partie de l'opposition politique à gauche s'organise autour de son souvenir.

² Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1987. L'historiographie récente, à la suite des travaux de Natalie Petiteau sur le devenir économique, social et politique des vétérans d'Empire après 1815, a donné lieu à plusieurs entreprises monographiques locales, dont la plus importante reste le travail de Stéphane CALVET, *Destins de braves. Les officiers charentais de Napoléon au XIX^e siècle*, Paris, Les Indes savantes, 2010.

³ Jean-Noël TARDY, *Les catacombes de la politique. Conspirations et conspirateurs en France (1818-1870)*, [thèse de doctorat sous la direction de Dominique Kalifa], Université Paris 1, 2011, chap.5, « La monarchie de Juillet face aux complots. Une stabilisation libérale ? », pp. 282-348.

⁴ Parmi les approches récentes, Jean-Numa DUCANGE, Michel BIARD (dir.), *Passeurs de révolution*, Paris, Société des études robespierristes, 2013. Sur un autre champ thématique, Gilles BERTRAND, Alain GUYOT (dir.), *Des "passeurs" entre science, histoire et littérature : contribution à l'étude de la circulation des savoirs 1750-1840*, Grenoble, ELLUG, 2011.

politique de référence et disposant d'une assise institutionnelle. De ceux-ci, il faudra analyser le rôle politique structurant à l'échelle locale.

Par rapport à ce schéma, le cas du Lot est singulier. Dans ce département de tradition légitimiste, la mémoire de Napoléon I^{er} est très largement éclipsée par celle de Joachim Murat (1767-1815), ancien maréchal de la Grande Armée, natif de Labastide-Fortunière et roi de Naples dans les sept dernières années du Premier Empire (1808-1815)⁵. Elle s'incarne dans les prétentions de son fils, le prince héritier Lucien Murat, à des fonctions politiques importantes sous l'Empire et au titre de roi de Naples, à un moment où le problème de la construction nationale italienne et le sort du royaume des Deux-Siciles préoccupent une large partie de l'opinion européenne qui envisage plusieurs scénarios concurrents. Cette mobilisation, en partie impulsée par le pouvoir impérial, est servie par un large mouvement de soutiens populaires qui met en avant les figures de Cavour, de Victor-Emmanuel II et de Garibaldi. Lucien Murat constitue le seul prétendant étranger au trône de Naples, mais il bénéficie d'une légitimité multiforme qui le conduit à s'imposer comme l'une des principales figures des deux régimes politiques qui se mettent en place en France à partir de 1848. Il joue alors le rôle d'un passeur entre la société locale du Lot où il est élu, l'État français du Second Empire et l'Italie encore en construction. L'existence d'une « tradition muratienne » dans le paysage politique et culturel des années 1850 est connue pour l'Italie⁶, mais ses soutiens français sont largement ignorés. On dispose, à cet égard, d'un cadre historiographique largement renouvelé, attentif aux acteurs politiques de la période dans leur diversité et leur complexité et aux interconnexions entre les phénomènes de politique intérieure et extérieure⁷. L'histoire de la médiation culturelle, d'autre part, informe celle du politique en interrogeant la transmission, la circulation des hommes et des idées. Elle met en évidence des figures de passeurs et envisage les contenus sociaux et culturels des héritages⁸. À partir de là, on se

⁵ Sur le parcours biographique du personnage, l'étude la plus récente et la plus complète est l'ouvrage de Renata DE LORENZO, *Murat*, Rome, Salerno éditrice, 2011.

⁶ Cet aspect de la « diplomatie des peuples » franco-italienne n'a été que très peu étudié par l'historiographie en raison de son caractère marginal dans la construction unitaire italienne. Le seul travail sur la mobilisation italienne est l'ouvrage de Fiorella BARTOCINI, *Il murattismo. Speranze, timori e contrasti nella lotta per l'indipendenza italiana*, Milan, Giuffrè, 1959. Sur les prétentions de Lucien Murat à la royauté napolitaine et sur les réseaux de soutien sur lesquels il s'appuie, Pierre-Marie DELPU, *Les Libéraux napolitains et le decennio français (1814-1860) : étude sociale d'un héritage politique* [mémoire de master 2 sous la direction de Gilles Pécout, ENS LSH], 2011, chap. 4 : « Une mobilisation transnationale pour Naples et pour l'Italie : les soutiens français à Lucien Murat dans les années 1850 », pp. 75-115

⁷ Pour un bilan plus précis de ces renouvellements, Éric ANCEAU, « Nouvelles voies pour l'historiographie politique du Second Empire », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, HS 4, 2008/3, pp. 10-26.

⁸ Ludvine BANTIGNY et Arnaud BAUBÉROT (dir.), *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (France-Allemagne-Italie, XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, PUF, 2011.

proposera, en s'appuyant principalement sur la correspondance de Lucien Murat⁹, d'analyser l'étendue et les implications de l'héritage politique muratien à travers les phénomènes de transmission à l'œuvre dans le terroir d'origine de la dynastie. On postulera que la circulation du bonapartisme dans l'espace politique du département se fonde largement sur le clientélisme politique et les relations interpersonnelles.

Lucien Murat (1803-1878), notable impérial, député et passeur du bonapartisme

Lucien Murat constitue en effet une figure majeure du courant bonapartiste dans le Lot où il arrive en 1848, après 33 ans d'une proscription très suivie par la police bourbonnienne napolitaine qui, au lendemain de la restauration napolitaine de 1815, a conduit sa famille à s'installer d'abord en Autriche puis aux États-Unis¹⁰. Après la mort de son frère aîné Achille en 1847, il devient l'héritier de la dynastie et connaît, dès les débuts de la Seconde République, une ascension politique très rapide, élu dans plusieurs départements au titre de citoyen représentant à la Constituante. Il l'est d'abord dans le Lot, sur les terres de sa famille, mais aussi dans la Seine. Cette géographie coïncide en grande partie avec les destinations de retour des anciens serviteurs de son père après la restauration des Bourbons de Naples en 1815. Ils le considèrent en effet comme le dépositaire de l'héritage familial et constituent des appuis importants de ses progrès auprès de l'opinion locale. Une brochure éditée à Figeac, l'une des deux sous-préfectures du département, au lendemain des élections législatives d'avril 1848, signale les raisons de son succès :

« Le fils de Joachim Murat a présenté sa candidature dans le département dix jours seulement avant l'élection. Inconnu jusqu'alors au peuple, il a été reçu par lui avec enthousiasme. Sa profession de foi, qui rappelle le style des proclamations de Bonaparte, a électrisé les masses. Il n'était pas question de lui le 10 avril, le 23 il avait déjà conquis 43000 suffrages. Il nous est impossible de parler de la vie politique de M. Murat. Il n'a point vécu parmi nous, il n'a pris aucune part aux événements qui depuis son exil se sont succédés en France. »¹¹

Lucien Murat a donc construit son assise politique dans un département largement favorable, très majoritairement acquis au bonapartisme. Il a également profité du retour d'officiers de la Grande Armée et d'anciens serviteurs de son père, largement choisis parmi des Quercinois et des Rouergats. Il entretient une correspondance régulière avec plusieurs d'entre eux ou leurs

⁹ Sa correspondance, conservée dans le fonds Murat des Archives nationales (31 AP 57-63), se compose en grande partie de courriers d'administrés lotois qui lui expriment ses sympathies politiques, à peu près à égalité avec les lettres qu'il reçoit de sympathisants français et italiens qui envisagent les modalités pratiques d'une possible solution muratienne.

¹⁰ On trouvera les détails de cette surveillance, constituée de rapports policiers et diplomatiques réguliers qui assimilent la circulation des descendants de Murat à celle des révolutionnaires européens, à l'Archivio di Stato de Naples, Esteri, 4164.

¹¹ *Le suffrage universel dans le Département du Lot. Statistique des élections du 23 Avril 1848, par M. Vallès, Ingénieur des Ponts et chaussées, Figeac, Lacroix, 1848, p. 23 : AN, 31 AP 60.*

descendants, parmi lesquels on retient Chastagnié, de Cahors, petit-fils du médecin consultant de Murat, Jacques Delcamp, lui aussi de Cahors, précepteur des enfants Murat, André Griffoul, de Souillac, ancien cuisinier de Murat, Daniel Martres, sellier du roi de Naples, François Quercy, de Bruniquel, soldat d'Empire ou encore l'abbé Roussely de Pontcirq, fils d'ancien militaire¹². Malgré leur participation commune au service du roi Joachim, ces hommes présentent un profil social hétérogène et leur origine géographique est diverse. Tous revendiquent néanmoins leur origine locale et sont établis dans un large Quercy, d'Agen au Rouergue et de Brive à Toulouse. Ces correspondances évoquent régulièrement le souvenir politique et militaire de Joachim Murat dont Lucien est systématiquement considéré comme l'héritier. Le profil social du député est en effet emblématique des parcours des anoblis d'Empire chez qui le métier des armes ne s'est pas transmis de père en fils et dont l'éthique repose à la fois sur le service de l'État et le culte de l'honneur familial¹³. C'est pour cela qu'ils lui font part de leur soutien politique et qu'ils l'envisagent comme un intermédiaire obligé par rapport au pouvoir central dont ils réclament des garanties. Les propos des correspondants confirment les arguments soulevés par la brochure : Lucien Murat est étranger à l'instabilité chronique que connaît le pays pendant tout le premier XIX^e siècle ; d'autre part, il constitue un soutien du prince-président avec lequel il partage des stratégies politiques communes, perceptibles, notamment, aux modes de communication utilisés.

Pourtant, la conversion au bonapartisme de ce département au départ supposé « favorable à son Roi »¹⁴ est récente. Elle doit beaucoup à l'action de Jean-Michel Agar de Mosbourg (1771-1844), ancien ministre des Finances du royaume de Naples et proche de Murat, retourné après 1815 dans son village natal, à Mercuès, près de Cahors, correspondant très régulier de la veuve Murat et de ses enfants dont il suit de très près les parcours d'exil. Dès son retour, il engage une activité politique soutenue dans l'opposition, participe à plusieurs pétitions nationales sur des questions agraires intéressant ses administrés puis se fait élire très confortablement, avec 61 voix sur 62, au poste de député de Figeac qu'il conserve jusqu'à sa mort¹⁵. Il entretient, dès son retour en France, une correspondance riche avec des acteurs importants des milieux libéraux français et européens comme le marquis de Lafayette, le général Cavaignac, le général Foy, François Guizot et avec le général napolitain Pietro

¹² Il y aurait d'autres exemples : de 1848 à 1860, Lucien Murat a reçu des lettres de 308 expéditeurs dont près du quart vient du Quercy et sont majoritairement d'anciens serviteurs de son père (AN, 31 AP 25).

¹³ Ce profil a été établi dans la thèse désormais classique de Natalie PETITEAU, *Élites et mobilités. La noblesse d'Empire au XIX^e siècle (1808-1914)*, Paris, Boutique de l'Histoire, 1997, ch. VIII, « Les devoirs du titre », pp. 295-335.

¹⁴ Lettre du préfet du Lot au ministre de l'Intérieur, 29 septembre 1817, AN, F⁷6788, 13, 44/2.

¹⁵ La carrière d'Agar de Mosbourg est bien documentée et fait l'objet de plusieurs cartons spécifiques du fonds Murat (AN, 31 AP 42-45).

Colletta¹⁶. Agar s'était chargé, pendant vingt ans, de 1824 à 1844, de la rédaction d'un projet de biographie de Murat qu'il n'a jamais achevé et s'est montré l'un des plus ardents propagateurs du souvenir muratien à l'échelle locale. Plus largement, on constate que, sous le Second Empire, tous les députés bonapartistes du département sont liés à la famille Murat. Outre Lucien donc, on retient le personnage de Jean-Joseph Lafon de Cayx (1778-1853), ancien fonctionnaire impérial dans les territoires allemands occupés et époux de Rosalie Bonafous, nièce du roi de Naples. En même temps, il est le gendre de la grand-tante du fils de Lucien, Joachim Murat, qui lui succède à sa mort dans sa circonscription en 1853. Dans l'Aveyron, près de Figeac, est élu le général Louis-Eugène Cavaignac (1802-1857), figure populaire de la Seconde République où il a été président du Conseil des ministres, fils de Jean-Baptiste Cavaignac, ancien conseiller de Murat, et de Marie-Julie Ollivier, dame d'honneur de la reine Caroline¹⁷. C'est donc un système de népotisme qui explique la présence quasi-exclusive de députés bonapartistes alliés des Murat dans le Quercy au sens large, à l'exception de la circonscription de Souillac, au nord du département, dont le député, Jean Deltheil (1795-1871), est de centre-gauche. Ces députés constituent, dans le contexte politique et social de la France du premier XIX^e siècle, des figures de notables qui structurent des relations de clientélisme.

Patronage politique et transmission des héritages

Après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, Lucien Murat est nommé sénateur par le décret du 25 janvier 1852, puis prince d'Empire en 1853, avant de recevoir de l'empereur le château de Buzenval près de Rueil-Malmaison. Selon la définition donnée dans la thèse classique d'André-Jean Tudesq, il se réfère dès lors au groupe des « notables » qui dominaient la vie politique française du temps du suffrage censitaire, et dont le pouvoir se maintient jusqu'à la démocratisation sociale et politique qui marquera la Troisième République. Les notables sont en effet ceux qui « détiennent la direction économique du pays par leur richesse, la direction sociale et politique par leur influence »¹⁸. Depuis le Premier Empire, le terme désigne des propriétaires terriens qui relèvent des élites traditionnelles ou nouvelles, dotés d'un pouvoir de domination sociale et d'une fonction de rayonnement. Ils détiennent le monopole des fonctions dirigeantes à l'échelle locale, participent à la vie

¹⁶ Plusieurs lettres de 1815 à 1837 (AN, 31 AP 45, 8).

¹⁷ Les carrières des députés du Second Empire sont bien connues. On trouvera un aperçu synthétique de ces dernières dans Éric ANCEAU, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

¹⁸ André-Jean TUDESQ, *Les grands Notables en France 1840-1849. Etude historique d'une psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, t.I, pp. 8-9.

politique ou économique et assurent une fonction d'intermédiaires entre la société départementale et le pouvoir central. Ils se fondent pour cela sur des pratiques de notoriété et de distinction, sur d'importants réseaux de parentèle et de sociabilité qui les lient à un territoire et assurent leur rayonnement à l'échelle locale. Leurs parcours et leur rôle pendant le Second Empire a largement été éclairé par les historiens¹⁹. À cet égard, ils contribuent de façon déterminante à la polarisation de l'activité politique à l'échelle locale.

Les fonctions occupées par Lucien Murat le conduisent donc à faire valoir les intérêts de ses administrés. Le rôle social des pratiques clientélares dans les campagnes lotoises, qui superpose des relations politiques aux liens sociaux existants, est connu de l'historiographie²⁰. Plusieurs travaux de politologues ont montré à quel point l'assise sociale des élites procédait de relations de don/contre-don qu'elle transpose ainsi dans la sphère politique et sociale²¹. Ce phénomène, présent dans les monarchies contemporaines – il a par exemple été montré pour l'Italie des lendemains de l'Unité²² –, vaut aussi pour la logique notabiliaire. Largement pratiqué sous le Premier Empire, le patronage politique est réinvesti par les élites politiques du régime de Napoléon III et repose en particulier sur la distribution des faveurs et la recommandation²³. C'est ainsi que plusieurs des administrés font valoir la relation de parrainage qui les unit aux Murat pour réclamer des garanties. Un instituteur rural, Andrieux, rappelle en 1848 être « le filleul des Murat de Labastide », se signale originaire du même canton que la famille princière et fait état de ses sympathies républicaines pour obtenir du travail²⁴. Un an plus tard, dans un contexte politique renouvelé, il se dit « fidèle à la famille Bonaparte »²⁵. De la même manière, au début de l'année 1852, au moment où le Second Empire se met en place, Lucien Murat correspond avec un ancien maire de Cahors, le notaire Carla, réfugié à Toulouse, qui lui demande d'intercéder en sa faveur pour tempérer la répression dont l'insurrection de la Montagne a été l'objet quelques mois plus tôt. L'ensemble

¹⁹ Outre les travaux d'Éric Anceau sur les députés, déjà cités, on retiendra, sur les maires, Maurice AGULHON *et alii*, *Les Maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986 ; sur les préfets, Vincent WRIGHT, Bernard LE CLÈRE, *Les Préfets du Second Empire*, Paris, Armand Colin, 1973 ; sur les procureurs généraux, Anthony PONCIER, *Les Procureurs généraux du Second Empire* [thèse d'histoire sous la direction de Francis Démier, Paris-10], 2002.

²⁰ Voir par exemple François PLOUX, *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliation et répression pénale dans les campagnes du Lot, 1810-1860*, Paris, Boutique de l'histoire, 2002, pp. 116 sq.

²¹ En particulier Jean-Louis BRIQUET, *La Tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin, 1997.

²² Pour l'Italie post-unitaire, ces aspects ont été mis en valeur par la thèse d'État de Catherine BRICE qui a parlé d'un « clientélisme royal » : *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, EHESS, 2010, pp. 63-99.

²³ Quelques éléments dans Frédéric MONIER, Olivier DARD et Jan Ivo ENGELS (dir.), *Patronage et corruption politique dans l'Europe contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2014.

²⁴ Lettre d'Andrieux à Lucien Murat, 31 mai 1848, AN, 31 AP 60.

²⁵ Lettre d'Andrieux à Lucien Murat, 23 janvier 1849, AN, 31 AP 60.

de leur correspondance montre que Lucien Murat apparaît comme un recours et un garant capable de défendre les intérêts locaux face au pouvoir central : « Votre père ne laissa jamais passer une occasion de protéger ses compatriotes du Lot et je sais que vous avez accepté ce *patronage* comme toutes les autres parties de son glorieux héritage »²⁶. Évoquant la figure du roi-père que revendiquait Murat à l'égard de ses sujets napolitains comme de ses serviteurs français, Carla se montre opposé aux manœuvres des « démagogues » ; néanmoins, il fait appel à l'indulgence du nouvel empereur et des forces de l'ordre, dont il reconnaît le rôle positif de maintien de l'ordre public : « Le président a donné sa mesure. Il est beaucoup plus fort que je ne le supposais, et je l'eusse connu, je n'aurais pas été contre lui au dix décembre. [...] Je lui suis pour ma part, très reconnaissant d'avoir sauvé la France de l'anarchie ». Le rôle de Lucien Murat tel que l'envisage Carla est donc celui d'un intermédiaire entre la société lotoise et le pouvoir central, celui d'un notable dont la légitimité est à la fois électorale et dynastique. Il lui demande de tempérer la répression de l'insurrection de la Montagne qui a pris des proportions notables dans le département, arguant d'une fiscalité trop lourde, jugée peu compatible avec la situation économique et sociale de ses anciens administrés. On perçoit ici que la relation de patronage est une relation de protection. Elle se fonde sur la transmission d'une image idéale de la royauté et du gouvernement, incarnée par Joachim Murat dont on valorise l'expérience royale. Le cas n'est pas unique ; les archives Murat font état d'autres réclamations, parfois politiques, le plus souvent foncières, fondées sur le même argument²⁷.

C'est donc pour des raisons administratives mais aussi historiques et identitaires que Lucien Murat incarne le régime impérial à l'échelle du département. La plupart des hommes qui réclament son patronage sont des soldats de la Grande Armée ou leurs descendants. Plusieurs de ces vétérans lui écrivent des lettres : en situation de marginalité sociale et professionnelle depuis l'effondrement du Premier Empire en 1815, largement exposés à l'indifférence collective et, plus largement, à la pauvreté matérielle, ils entendent faire valoir les promesses que le prince-président a faites à leur égard. Dans un message à l'Assemblée, le 12 novembre 1849, il entendait « venir au secours de la vieillesse et de la misère du soldat de nos armées de la République et de l'Empire »²⁸. Alors qu'il n'a pas lui-même fait de carrière militaire, Lucien Murat est alors systématiquement entendu comme le fils de Joachim, alors considéré comme l'un des plus glorieux militaires de l'aventure impériale. Plusieurs vétérans

²⁶ Lettre de J. Carla à Lucien Murat, 10 janvier 1852, AN, 31 AP 57. Nous soulignons.

²⁷ AN, 31 AP 60. L'ensemble du dossier est composé de lettres et de pétitions d'administrés de tout le département.

²⁸ Discours cité par Natalie PETITEAU, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Boutique de l'histoire, 2003, p. 100.

de Cahors, insuffisamment secourus par les institutions locales de charité, s'adressent à lui et se signalent abandonnés par les pouvoirs publics, malgré des réclamations répétées²⁹. Peu d'entre eux ont combattu dans l'armée du roi de Naples : la plupart étaient de jeunes soldats engagés dans les campagnes d'Europe orientale. De la même manière, L. Murat reçoit des lettres d'enfants et de petits-enfants de vétérans qui réclament des faveurs au nom de filiations croisées qui reproduisent les rapports de loyauté et de clientélisme du Premier Empire. L'un d'entre eux, Emmanuel Gervais, se signale petit-fils d'un général d'artillerie, Georges Guiscard, mort pour la patrie contre l'Autriche en 1793, pour réclamer des faveurs financières et écrit à ce titre une biographie de Murat³⁰. Un autre, Bessières de Saint-Girbal, entreprend une démarche analogue en se présentant comme le petit-neveu du maréchal Jean-Baptiste Bessières (1768-1813), autre fierté locale, lui aussi mort au champ de bataille³¹. Un enseignant du collège d'Agen, Bouyssou, qui vient d'être révoqué de ses fonctions, fait de même et précise être le neveu du général Dellard, baron d'Empire³². Les exemples pourraient être multipliés : le phénomène se retrouve même hors du département chez des hommes dont l'histoire personnelle ou familiale est liée à celle de Joachim Murat, en particulier chez les descendants des Corses qui l'ont aidé à mener à bien son expédition en Calabre en septembre 1815 après sa défaite contre l'Autriche³³. Toutes ces lettres révèlent la conscience d'avoir participé, directement ou par procuration, à un événement fondateur, phénomène essentiel de l'émergence de l'individu dans l'espace public que l'historien italien Haim Burstin a qualifié, à propos des hommes de la Révolution française, de « protagonisme moderne »³⁴. Les lettres adressées *a posteriori* à l'héritier de Murat sont l'occasion de reconstruire cette participation à la carrière de son père, et surtout d'établir des généalogies parallèles reliées par le service royal. Les fils de vétérans insistent en effet auprès du fils de Murat sur le rôle de leurs pères auprès du sien. Rappeler ces relations à Lucien Murat permet donc de continuer des relations clientélares fondées sur un rapport de don-contre-don, de demander des garanties en échange

²⁹ Ce point a été étudié, à l'appui des listes de secours prévus pour les vétérans, dans deux articles de Micheline THOUVENIN-CROUZAT, « Les survivants de la Grande Armée à Cahors durant le Second Empire », *Bulletin de la Société des Études du Lot*, n°123, 2002-4, pp. 283-288, et « Secours prévus pour les survivants de la Grande Armée sous le Second Empire à Cahors », *id.*, n°124, 2003-2, pp. 137-144.

³⁰ Lettre d'Emmanuel Gervais à Lucien Murat, 12 novembre 1853, AN, 31 AP 57. Il se signale petit-fils de Georges Guiscard de Bar (1740-1793), originaire du village lotois de Combenac, général d'artillerie, mort de deux boulets de canon à la bataille de Nérvinde (1793).

³¹ Lettre de Bessières au Prince Lucien Murat, 20 juillet 1852, AN, 31 AP 57.

³² Lettre de Bouyssou à Lucien Murat, 9 décembre 1850, AN, 31 AP 60. Le général Jean-Pierre Dellard (1774-1832), après avoir participé à la campagne napoléonienne en Espagne, devient sous la Restauration commandant de la place forte de Valenciennes, puis de celle de Besançon.

³³ Ces Corses entretiennent une correspondance importante avec Lucien Murat : AN, 31 AP 45, XXX 515.

³⁴ Haim BURSTIN, « La biographie en mode mineur : les acteurs de Varennes, ou le "protagonisme" révolutionnaire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°57, 2010-1, pp. 7-24.

du soutien apporté à son père. En ce sens, la démarche des vétérans s'inscrit dans une « économie morale de la reconnaissance » qui repose sur un ensemble de rituels et de gestes qui peuvent donner lieu à des revendications de la part des vétérans³⁵ et contribue à diffuser l'image positive de la royauté muratienne. S'il est difficile de repérer dans le détail, faute de listes départementales ou communales systématiques, les secours accordés aux vétérans et enfants de vétérans clients de Lucien Murat, il n'en est pas moins qu'en 1853, le gouvernement impérial systématise l'aide aux anciens soldats de la Révolution et de l'Empire jugés nécessaires³⁶. On voit donc comment le système de faveurs au sein duquel s'inscrit L. Murat procède largement des fiertés locales et de l'ancrage régional du souvenir de son père et contribue à sa circulation dans l'espace politique du département.

Les biographies du grand homme : circulations mémorielles et initiatives locales

L'exaltation systématique qu'il suscite dans la société départementale montre que le souvenir de Murat est objet de fierté. À une époque où se développent les mémoires locales, avec la systématisation des monographies de villages et des sociétés savantes, plusieurs projets de biographies se font jour de la part d'administrés du Lot. Si la carrière militaire et royale de Joachim Murat a été l'objet de publications assez nombreuses dans la France du premier XIX^e siècle³⁷, la première initiative locale est le fait d'Agar dans les années 1820. Après avoir recueilli une importante documentation et rédigé plusieurs passages, il finit, peu avant sa mort, par renoncer à son projet de peur de déplaire aux héritiers du roi de Naples³⁸. Le développement de ces initiatives suit la chronologie générale de la mémoire napoléonienne qui émerge après la publication du *Mémorial* de Las Cases en 1822 et connaît une ampleur considérable jusqu'au Second Empire. L'écriture mémorielle s'appuie largement sur le fait vécu, sur les témoignages, davantage que sur les structures institutionnelles du savoir

³⁵ C'est un aspect fondamental de la problématique des « sorties de guerres », sur laquelle insiste notamment l'historiographie récente des deux conflits mondiaux. Le concept est emprunté aux travaux de Guillaume PIKETTY sur la sortie de guerre des volontaires français de 1944, notamment « Économie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la sortie de la Seconde Guerre mondiale », *Histoire@Politique*, 2007-3.

³⁶ Sur ce point, et sur la politique de reconnaissance des divers gouvernements français du XIX^e siècle face aux vétérans d'Empire, voir Natalie PETITEAU, *Lendemain d'Empire, op.cit.*, ch. 4, « L'aide parcimonieuse de l'État », pp. 89-106.

³⁷ L'initiative la plus célèbre est celle de Léonard GALLOIS, *Histoire de Joachim Murat*, Paris, Schubart et Heideloff, 1828. Elle fait suite à de nombreux mémoires partisans, développant pour la plupart un point de vue défavorable considérant l'ancien roi comme un usurpateur, parus de la mort de Murat à 1820. Sur ces ouvrages et leurs auteurs, voir Renata DE LORENZO, « Mobilità e regalità: usurpatori e conquistatori dei regni nella costruzione delle nazioni », in Maria Luisa BETRI (éd.), *Rileggere l'Ottocento. Risorgimento e Nazione*, Turin, Istituto per la Storia del Risorgimento italiano, 2010, pp. 77-92.

³⁸ AN, 31 AP 44 et 45, cités.

historique, d'ailleurs absentes, d'après les relevés de Jean-Pierre Chaline, du département du Lot³⁹.

Au début des années 1850, alors que plusieurs biographies de Murat sont publiées – la plus célèbre étant celle que lui consacre Lamartine dans la série des « Civilisateurs et Conquérants »⁴⁰ – et que plusieurs journaux, notamment locaux – c'est le cas du *Courrier du Lot* – publient des extraits d'œuvres littéraires ou historiques relatives à la mort de Murat, les projets biographiques de la part d'administrés locaux se développent. Le cas le mieux documenté est celui d'Emmanuel Gervais, originaire de Puy-l'Évêque, qui écrit plusieurs fois à Lucien Murat, répond à Lamartine et affirme sa plus grande légitimité à rédiger une biographie, « prérogative de Quercinois »⁴¹. Gervais justifie son projet par le modèle militaire et humain que fournit Murat, « un autel d'admiration, demulation, et de Respect »⁴². Parue en 1859, la biographie fait l'éloge du roi, qu'elle propose d'inscrire dans l'histoire des gloires du royaume de France depuis le Moyen Age, au même titre que Jeanne d'Arc et qu'Henri IV. Il fait donc du roi Joachim une figure historique remarquable par ses qualités militaires et par sa pratique paternelle du gouvernement, confirmant le portrait véhiculé par les vétérans et leurs descendants. Au même moment, Bessières de Saint-Girbal affirme que Murat a sa place au Panthéon national, et légitime son projet biographique par sa fonction d'instituteur qui fait de lui le dépositaire de la mémoire locale dont il devient un passeur légitime⁴³.

Les auteurs de célébrations littéraires doivent, cependant, justifier de la légitimité de leur projet. Pour la plupart vétérans ou enfants de vétérans d'Empire, ils rappellent systématiquement leurs titres et fonctions dans leurs courriers, dans leurs écrits. Bessières, par exemple, signale sa parenté avec le maréchal Bessières, duc d'Istrie, Quercinois comme Murat, et sa participation à l'Empire comme chirurgien. Il faut voir dans cette référence systématique aux généalogies la volonté de continuer l'aventure impériale : les auteurs de biographies, les thuriféraires de l'Empire soulignent ainsi leur inscription dans une lignée⁴⁴.

³⁹ Jean-Pierre Chaline a montré la rareté des sociétés savantes dans les départements du sud du Massif central. Elles sont totalement absentes dans le Lot à la différence des départements voisins (Corrèze, Aveyron, Tarn-et-Garonne) où existe au moins une société d'envergure depuis le XVIII^e siècle. Voir *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*, Paris, CTHS, 1998.

⁴⁰ Le texte est d'abord publié dans la presse. Les premiers passages livrés au lectorat sont relatifs à la mort de Murat, déjà développée par beaucoup de mémoires de vétérans de la Grande Armée : *Le Constitutionnel*, 26 mars 1852, Alphonse de Lamartine, « La mort de Murat », p. 3.

⁴¹ On trouve dans les archives Murat (AN, 31 AP 57) un état de la correspondance d'Emmanuel Gervais et de Lucien Murat.

⁴² Lettre d'Emmanuel Gervais à Lucien Murat, 12 novembre 1853, AN, 31 AP 57. L'orthographe et la ponctuation ont été respectées.

⁴³ Lettre de Bessières au Prince Lucien Murat, 20 juillet 1852, AN, 31 AP 57.

⁴⁴ Sur cet aspect de la culture politique du Second Empire, voir Juliette GLIKMAN, *La monarchie impériale. L'imaginaire politique sous Napoléon III*, Paris, Nouveau monde éditions, 2013.

Les fils continuent ainsi le travail des pères morts pour la patrie en contribuant à leur renommée héroïque. À ce titre, il revient à Lucien Murat de continuer l'œuvre politique et militaire de son père. Cependant, si les textes de célébration exaltent des appartenances familiales, ils consacrent surtout des appartenances locales. Dans un poème s'adressant, sur le mode de la proclamation, aux « Braves Cadurciens ! », Bessières développe le thème de la fierté locale, évoquant « tout ce que le Quercy a produit en grands hommes »⁴⁵. Il fait alors les biographies croisées de Bessières et de Murat, reprenant un diptyque qui fait déjà partie des mémoires locales ; on le trouve, par exemple, dans la statue érigée à Cahors en 1844 par Malknecht sur ordre de Carla, portant la mention « roi de Naples ». La mémoire locale associe donc, par la référence à l'expérience de l'Empire, l'espace natal du Lot à l'espace napolitain, terrain d'action politique et militaire. Cette démarche relève d'une logique propre à la ruralité française du XIX^e siècle, celle du culte de la « petite patrie », de la fierté locale. Dans l'un des principaux travaux sur la question, Stéphane Gerson a montré que celle-ci repose sur une conception de la patrie comme communauté d'appartenance, dont la structure locale s'explique par l'étendue de l'espace vécu de ces sociétés rurales. Il a ainsi mis en lumière les ressorts de cette fierté locale à travers le culte des souvenirs locaux, mais aussi l'impact de l'amour du pays sur le paysage culturel et politique⁴⁶.

Avant d'écrire ces biographies qui célèbrent une figure héroïque locale, les auteurs se réfèrent systématiquement à Lucien Murat, précisément parce qu'il est considéré comme le dépositaire de la mémoire familiale. Ils lui écrivent pour lui demander des audiences, pour lui exposer leur projet d'écrire une vie de son père. Leurs courriers sont l'occasion d'exprimer leur déférence envers le régime. Un des auteurs, Magny, rappelle avoir « dès son enfance sucé, pour ainsi-dire, le lait impérial », utilisant une métaphore nourricière par laquelle il se reconnaît une identité plus partisane que nationale, se disant fils de l'Empire⁴⁷. Alors que la mémoire du Premier Empire se développe, il s'agit d'ajouter à la mythologie que constitue le nouveau pouvoir la figure de Murat, d'« éveiller cette grande ombre ». Emmanuel Gervais développe le même argument de l'utilité pour le régime : « si nous avons une guerre Européenne, Napoleon III pourrait dire à la cavalerie, Murat vous regarde », faisant référence aux célèbres revues de troupes de Bonaparte, faisant de Murat un nouveau monument contemplateur au même titre que les pyramides lors de la campagne d'Égypte de 1798. Une fois la loyauté envers le régime exprimée, les biographes manifestent leur déférence envers

⁴⁵ « Braves Cadurciens », juillet 1852, AN, 31 AP 57.

⁴⁶ Stéphane GERSON, *The Pride of Place. Local Memories and Political Culture in Nineteenth Century France*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2003.

⁴⁷ Lettre de J. Magny à Lucien Murat, 29 mars 1852, AN, 31 AP 57.

Lucien Murat, dont l'approbation est nécessaire pour publier les biographies de son père : alors que la diffusion de l'imprimé est réglementée par une législation répressive, initiée par le décret du 17 février 1852, la publication suppose d'avoir l'appui d'un notable du régime, membre, qui plus est, de la famille impériale. Les biographes demandent donc des audiences à Lucien Murat ; Emmanuel Gervais joint à sa demande un résumé de son projet de biographie, par lequel il entend contribuer au légendaire napoléonien en produisant plusieurs comparaisons avec des héros militaires comme Turenne et Condé, acteurs de la gloire nationale dans l'un des temps forts de son expression. Dans la réponse qu'il lui adresse, Lucien Murat met en garde son destinataire et l'invite à distinguer la biographie, « qui doit contenir la vérité simplement, et réfuter toutes les calomnies qui peuvent avoir été dites », de l'éloge, où « l'exactitude et la connaissance approfondie de tous les actes de la vie de celui dont on veut rappeler le souvenir, ne sont pas aussi nécessaires »⁴⁸. Lucien Murat insiste donc sur la nécessité d'une biographie précise, rappelant les détails de l'aventure militaire et politique de son père. C'est ce qui explique que Gervais ait dû retravailler son texte pour le limiter finalement à la mort de Murat, principal fait retenu par les mémorialistes, et pour ne le publier finalement qu'en 1859, à Villeneuve-sur-Lot, de manière très confidentielle. L'écriture biographique relève d'un processus plus large : il s'agit de légitimer le bonapartisme au pouvoir et ses appuis par l'inscription systématique dans une lignée en justifiant de continuités historiques avec le Premier Empire. Les biographes exaltent donc des appartenances familiales, politiques et locales. Mais la mémoire muratienne est-elle, pour autant, structurante à l'échelle départementale ?

Conclusion : une mémoire locale ?

Alors que les biographes font état des fiertés historiques locales, alors que le souvenir muratien relève d'une mémoire collective élaborée localement, il convient de s'interroger sur l'échelle à laquelle s'exprime son rôle politique. À voir la diffraction géographique des requêtes adressées à Murat de la part des descendants de vétérans ou des auteurs de biographies, on comprend que l'héritage muratien n'est pas significatif au niveau micro-local des villages. Les manifestations de sympathie dépassent parfois les frontières départementales : elles relèvent du Quercy au sens large, certaines s'expriment dans les confins du Lot et de l'Aveyron ou à Agen. Elles s'inscrivent donc dans le « pays » d'Ancien Régime, plus large que le département, entendu comme unité identitaire structurée à la fois

⁴⁸ Minute de réponse de Lucien Murat à Emmanuel Gervais, 12 novembre 1853, AN, 31 AP 57.

par des facteurs culturels et par l'espace vécu des hommes. L'absence de spécificité villageoise est, si l'on en croit François Ploux, propre à la société rurale lotoise au XIX^e siècle et, plus largement, à l'ensemble des sociétés rurales d'habitat dispersé du sud et de l'ouest du Massif central⁴⁹. Ces dernières se caractérisent par leur très grande mobilité spatiale, ce qui explique la recomposition permanente des populations communales. Dès lors, les sociétés villageoises du Quercy sont extrêmement conflictuelles, et les identités communales ont tendance à s'effacer au profit des identités de pays. Autrement dit, c'est à l'échelle du pays au sens large que s'est faite la politisation rurale du Lot. Cette société locale s'inscrit dans un imaginaire politique proprement bonapartiste qui reconnaît à la fois la nécessité d'une mission d'expansion et le culte des spécificités locales, la tension permanente entre la « petite patrie » entendue comme communauté locale d'appartenance et la « Grande Nation ». On le retrouve dans la tension permanente dont témoignent les mémorialistes entre le département d'origine et les territoires de l'Empire.

Ce phénomène prend sens au moment où s'exprime, en France et en Italie, l'idée d'une « solution muratienne » au problème de la construction nationale italienne et du mauvais gouvernement dont la monarchie napolitaine est alors considérée comme l'archétype. Elle apparaît comme une solution de continuité par rapport au Premier Empire, et s'appuie sur l'idée d'une « Grande Nation » française dotée d'une destinée historique providentielle, sur le légendaire de Murat soldat, sur la fraternité politique des libéraux français et italiens. Cette solution, qui apparaît minoritaire au regard des autres mobilisations françaises en faveur ou à l'encontre de l'Unité italienne⁵⁰, est difficile à évaluer d'un point de vue quantitatif faute de sources suffisantes et du caractère partiel de la correspondance conservée de Lucien Murat. De ce qui peut être observé ressort l'absence d'une réelle mobilisation des ressources d'action, le défaut d'un encadrement adéquat : les partisans de Murat relèvent dès lors davantage d'une nébuleuse désorganisée que d'un réel mouvement, partiellement organisé depuis la France et l'Angleterre par quelques exilés italiens. Les lettres adressées à Lucien Murat, dans ces conditions, sont plutôt l'expression d'un mouvement de sympathisants que d'une réelle mobilisation. Dans celui-ci, les Lotois sont les éléments locaux les plus représentés, mais n'atteignent pas des proportions suffisantes pour constituer un mouvement politiquement significatif. Néanmoins, l'expression des soutiens locaux à la cause muratienne

⁴⁹ François PLOUX, « La politisation de la sociabilité communale dans le Quercy du XIX^e siècle », in Annie ANTOINE et Julian MISCHI (dir.), *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 113-123. Voir aussi, du même et plus largement, *Guerres paysannes en Quercy*, *op.cit.*

⁵⁰ Gilles PÉCOUT, « L'unité des Italiens de 1849 à 1870 : une histoire française ? », in *Napoléon III et l'Italie. Naissance d'une nation 1848-1870. Catalogue de l'exposition du Musée de l'Armée*, Paris, Nicolas Chaudun, 2011, pp. 29-45

et la forte médiatisation dont la figure historique de Joachim Murat a été l'objet ont largement contribué à l'expression des sympathies françaises pour Lucien Murat, en particulier lorsque se construit le nouvel État italien en 1860. À défaut d'une réelle mobilisation, les sympathies italophiles françaises de la fin des années 1850 n'ont pas épargné les campagnes – il suffit de penser au garibaldisme de certains paysans, notamment ceux du Velay et des Cévennes qu'évoquait George Sand en 1859⁵¹ -, mais leur histoire reste encore largement à écrire.

Pierre-Marie Delpu
Université Paris 1-Centre d'histoire du XIX^e siècle
pmdelpu@orange.fr

⁵¹ George SAND, *Questions politiques et sociales*, Paris, Calmann-Lévy, 1879, p. 324 (le texte retranscrit un voyage de 1859). Sur l'ampleur de la mobilisation garibaldienne dans la France de l'époque, voir Simon SARLIN, « Garibaldi et la France. La fabrique des héros de 1848 à 1882 », in Jean-Yves FRETIGNE, Paul PASTEUR (dir.), *Garibaldi : modèle, contre-modèle*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011, pp. 54-77.